

## TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN SERVICE DE CONCEPTUALISATION ET D'ANIMATION D'ÉCHANGES D'EXPERTISE ENTRE VILLES MAROCAINES DANS LE CADRE DU PROJET « ADAPTATION URBAINE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU MAGHREB »

Code budget : EEP001  
Projet : EVIMACC  
Rubrique d'imputation : 2.2.

### Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 81 communes et unions de villes de dix-sept états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

La région méditerranéenne est l'un des écosystèmes les plus vulnérables de la planète, notamment par les graves impacts générés par le changement climatique à différents niveaux et qui heurtent à la richesse et durabilité des équilibres environnementaux de la région. Les communes et gouvernements locaux de la région sont en première ligne de la gestion des conséquences tant à court terme que au long terme de ce contexte adverse. Il est essentiel de les outiller et former à l'élaboration des stratégies d'adaptation aux changements climatiques, ainsi qu'à la conception et implémentation de mesures concrètes qui permettront d'opérationnaliser la transition et adaptation.

Dans ce contexte, la GiZ et MedCités mettent en œuvre la troisième phase du projet « Adaptation urbaine au changement climatique au Maghreb » (UrbA CliMA) qui a pour objectif d'accompagner des villes maghrébines et de renforcer leurs capacités pour s'adapter au changement climatique. La phase actuelle (mars 2024 et février 2027) vise à vulgariser les solutions pratiques testées dans les 2 phases précédentes et d'expérimenter de nouvelles solutions pratiques de renforcement de la résilience urbaine, y compris l'adoption de bonnes pratiques d'autres bailleurs de fonds.

Concrètement, 20 villes au Maroc bénéficieront d'un appui ciblé pour le développement de leurs plans d'adaptation climatique. De plus, sous la coordination de MedCités, elles participeront d'une série d'activités d'échanges de connaissances et vulgarisation de bonnes pratiques de portée régionale et internationale. L'animation de ces activités pendant l'année 2025 fait l'objet de ce service. Le projet prévoit notamment :

- Jusqu'à 4 sessions en ligne jusqu'à mars 2026
- 1 événement national en présentiel pendant le premier trimestre de 2026 au Maroc.

### 1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est la conceptualisation et l'animation d'échanges d'expertise entre villes marocaines dans le cadre du projet « Adaptation Urbaine au Changement Climatique au Maghreb »

### 2. Portée des services

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

## **A. Conceptualiser l'échange de connaissances et la vulgarisation de bonnes pratiques entre les villes Marocaines**

L'on établira une méthodologie de travail focalisée sur le partage de connaissances entre pairs et la vulgarisation de bonnes pratiques dont la principale cible seront les cadres techniques des 20 villes Marocaines. L'objectif étant d'inspirer les plans d'adaptation et/ou l'implémentation de mesures concrètes, les bonnes pratiques listées dans le Tableau de systematisation de bonnes pratiques, en annexe, seront l'un des éléments principaux du travail en groupe, mais aussi l'identification de défis communs tels que la recherche de financement, le montage de projets ou la participation des acteurs locaux.

De manière générale, chaque session virtuelle thématique inclura : présentation de la thématique centrale et défis pour le pays ; présentation des bonnes pratiques issues de la liste de bonnes pratiques du projet et éventuellement d'autres qui pourraient être proposées par le prestataire (présentation à charge de villes et/ou équipe pays GIZ) ; identification des points d'action et/ou recommandations pour la définition d'actions inspirées de celles présentées pour les villes qui participent.

L'expert élaborera une **note méthodologique** qui détaillera, à partir des objectifs mentionnés et de la liste de bonnes pratiques et villes sélectionnées du projet :

- L'approche méthodologique et objectifs globaux de l'intervention, ainsi qu'une proposition méthodologique pour la dynamisation des échanges afin de promouvoir la participation et interaction ;
- Une fiche pour chaque session en ligne qui établira : synthèse des objectifs spécifiques de la session, brève présentation de la thématique centrale de la discussion, identifications des principaux sous-thèmes/problématiques à travailler, relation des bonnes pratiques associées (à partir du tableau de bonnes pratiques annexé), proposition préliminaire d'ordre du jour, liste d'intervenants avec descriptif.

Une version préliminaire de la note méthodologique et les fiches seront soumises à MedCités 2 semaines après le lancement du contrat. Des discussions auront lieu avec MedCités et les partenaires du projet, notamment l'équipe pays, afin de remettre les commentaires et suggestions sur la note. La version finale sera soumise 1 semaine après réception des commentaires et suggestions.

**Livrable tâche A : Note méthodologique avec fiches (en Français) version préliminaire 2 semaines après lancement de contrat et version finale 1 semaine après réception de la révision.**

## **B. Animer l'échange de connaissances et la vulgarisation de bonnes pratiques entre les villes Marocaines**

Sur la base de la note méthodologique validée, le prestataire préparera les matériels nécessaires et animera chaque session en ligne, selon calendrier établi en accord avec MedCités et les partenaires du projet. Les sessions auront une durée d'entre 90' et 120' minutes, seront animées en français et organisées à travers une plateforme gérée par l'autorité contractante.

Le prestataire transmettra **l'agenda finale détaillée** 1 semaine avant chaque session, ainsi qu'une **Présentation PPT** qui introduira la thématique principale de la session et les

problématiques centrales, et introduira les bonnes pratiques identifiées, éléments clés de l'intervention du prestataire.

Pendant la session, le prestataire cherchera à motiver l'interaction et la participation active des présents suivant la méthodologie validée, et préparera si nécessaire des questions pour animer le débat.

Une semaine après chaque session, le prestataire présentera **un rapport de synthèse** qui reprendra : points clés de la discussion et conclusions, liste de références d'intérêt (liens et documents mentionnés ou utilisés), principales préoccupations et priorités des participants sur le thème de discussion, suggestions de l'expert pour la continuité du travail sur la thématique en question et analyse critique de l'état d'avancement des villes au Maroc à propos des thématiques présentées.

Enfin, sur base des tous les échanges animés, le prestataire préparera une **note préliminaire de l'atelier national** prévu pour le premier trimestre de 2026 qui inclura : une proposition d'objectifs et résultats à attendre de l'atelier, une proposition d'ordre de jour, un analyse critique des thèmes clés à traiter, une proposition de villes intervenants et bonnes pratiques à présenter, ainsi que des institutions nationales clés à impliquer. Cette note sera rendue au plus tard 1 semaine après la finalisation des ateliers en ligne.

**Livrables de la tâche B : l'agenda définitive de chaque session et une présentation PPT (tout en français) 1 semaine avant chaque session. Un rapport de synthèse (8-10 pages) par session avec principales conclusions et points d'action. Une note préliminaire de l'atelier national (5 pages).**

### **C. Contribuer à la base de données de bonnes pratiques**

Actuellement une dizaine de fiches de bonnes pratiques du Maroc font partie du catalogue de bonnes pratiques du projet. Le prestataire contribuera à enrichir ce catalogue par la contribution d'au moins 4 nouvelles fiches, une par thématique priorisée. Ces bonnes pratiques auront été développées et/ou au moins testées dans la région méditerranéenne et pouvoir être intégrées dans les activités d'échanges de connaissances.

Des réunions pourront être organisées en ligne afin de clarifier, définir et valider le choix des nouvelles bonnes pratiques avec les partenaires du projet. Après, le prestataire utilisera un modèle fourni pour décrire la logique et impacts de l'expérience ainsi que son potentiel de transférabilité.

Une **version préliminaire des 4 fiches** sera présentée aux partenaires du projet selon calendrier préétabli, accompagnée des informations relevant du tableau de systématisations (des indications détaillées seront fournies). La **version finale** sera rendu une semaine après réception des révisions.

**Livrables de la tâche C : version préliminaire des fiches de bonnes pratiques et données du tableau, et version finale des fiches.**

### **D. Conceptualiser et animer l'atelier présentiel d'échange de connaissances entre villes Marocaines**

Le projet prévoit d'organiser un évènement d'une durée d'un jour au Maroc pendant le premier trimestre de 2026 afin de consolider les échanges et avancer dans le travail réalisé pendant la phase des sessions virtuelles.

À ce fin, le prestataire préparera une **note conceptuelle** qui prendra en considérations les résultats de la phase de sessions virtuelles et recueillir les principaux thèmes discutés, besoins d'accompagnement exprimés et opportunités identifiées. Plusieurs des bonnes pratiques de la base de données pourront être présentées et des interventions des villes sont à prévoir. La note établira les objectifs, méthodologie de travail, thèmes prioritaires à traiter, proposition d'ordre de jour, d'intervenants et des matériels à préparer.

Sur base de la note conceptuelle validée, le prestataire préparera une **présentation PPT et animera une journée de travail** ciblant les cadres et techniciens des villes participantes avec l'objectif de renforcer leur expertise autour des actions innovant en faveur de l'adaptation au changement climatique.

Le prestataire se chargera de rédiger **un rapport succinct** de la journée de travail en identifiant les principaux « gaps » d'expertise et besoin d'accompagnement des villes autour des sujets travaillés et des recommandations pour continuer l'échange dans les étapes suivantes du projet.

**Livrables de la tâche D : Une note conceptuelle préliminaire 4 semaines avant la date de l'évènement. Une version définitive de la note une semaine après réception des commentaires, avec la présentation PPT. Le rapport succinct sera rendu au plus tard 2 semaines après la tenue de l'évènement et sa version finale sera envoyée une semaine après réception de la révision.**

#### **Profil de l'expert**

- Une formation académique en écologie urbaine, environnement et/ou urbanisme
- Une expérience dans au moins 3 projets/contrats au cours des 5 dernières années d'élaboration et/ou de mise en œuvre et/ou de suivi de plans locaux climat/adaptation/résilience urbaine.
- De l'expérience dans le domaine de la formation et/ou dynamisation d'échange de connaissances sur les thématiques pertinentes du projet.
- Une expérience dans l'accompagnement de gouvernements locaux sera fortement valorisée.
- Une parfaite maîtrise du français est requise. La maîtrise de l'arabe sera un plus.

#### **3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution**

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification d'engagement jusqu'au 31 mars 2026. Le service sera prêté au siège du prestataire.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

#### **4. Budget de base du service**

Le budget maximum de la prestation demandée est de 7.000,00€ (toutes taxes comprises). Si l'adjudicataire à son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 8.470,00€, TVA comprise en vigueur à la date de publication de ces termes et conditions de référence, et qui est de 21 %.

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

#### **5. Prix du contrat et conditions économiques**

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS  
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA  
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE  
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

Une facture doit être présentée avec le détail suivant :

- 40% du montant à la finalisation de la tâche A.
- 60% du montant à la finalisation des tâches B, C, D.

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur
- Données complètes de MedCités
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la finalisation du service.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCités ou, si elles sont au format numérique, à [contact@medcities.org](mailto:contact@medcities.org).

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCités dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

## **6. Conditions de participation**

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

## **7. Clause de confidentialité**

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

## **8. Paternité et propriété des travaux**

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

## **9. Résiliation du service**

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

## **10. Présentation de l'offre**

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : [contact@medcities.org](mailto:contact@medcities.org)

- Délai de présentation des offres : 10 jours ouvrables à partir de la date de ces termes et conditions de référence.
- Indiquer dans l'objet du courriel "Offre pour le service de conceptualisation et animation d'échanges d'expertise entre villes marocaines dans le cadre du projet « Adaptation Urbaine au Changement Climatique au Maghreb »".

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrites aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- o L'offre détaillée des services.

- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCities en écrivant à l'adresse email [contact@medcities.org](mailto:contact@medcities.org). Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

### **11. Critères d'évaluation**

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficience de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCities garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 26 mars 2025

Josep Canals Molina  
Secrétaire général